

LES ENJEUX DE LA MOBILITÉ ACTIVE ET LEURS SOLUTIONS DANS LE SECTEUR ASSOMPTION SUD - LONGUE-POINTE

Mémoire déposé dans le cadre de la consultation de l'Office de
consultation publique de Montréal par le COMAC



Qui est le COMAC

- **Le Comité en transport actif (COMAC)** agit comme porteur des enjeux locaux en mobilité active auprès des fonctionnaires et des élu-e-s.
- **Le programme Tandem Mercier–Hochelaga-Maisonneuve** est le programme montréalais en prévention de la criminalité et en promotion de la sécurité urbaine depuis plus de 35 ans.
- **L' Association des piétons et cyclistes de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve** travaille à faire de nos quartiers des milieux de vie conviviaux et sécuritaires pour les déplacements de toutes et tous. Les aménagements et les règles qui régissent l'utilisation de la voie publique doivent avoir comme objectif la protection des plus vulnérables partout sur le territoire.

Résumé des recommandations

- Recommandation 1 :

Désenclaver les quartiers résidentiels Guibourg et Longue-Pointe par le développement d'infrastructures pour le transport actif situées en dehors du réseau artériel.

Dans le même ordre d'idée, il faut officialiser les lignes de désir créées par les usagers du secteur Assomption Sud – Longue-Pointe. Ces mesures participent à la connectivité des quartiers de MHM en matière de transport actif :

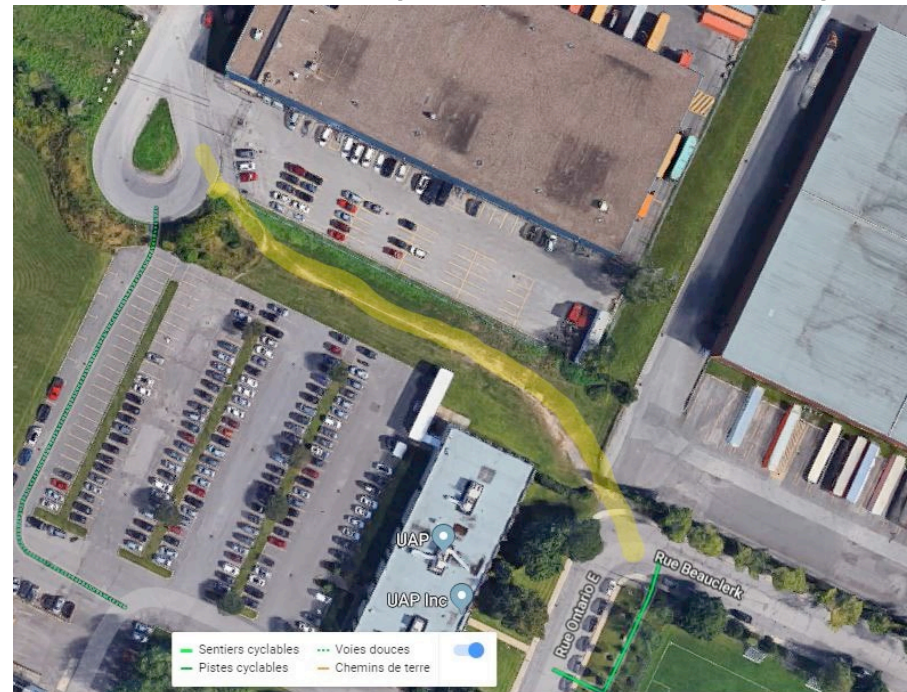
Désenclaver le secteur Guybourg

- Nous croyons que ce secteur doit être désenclavé vers l'ouest en établissant un nouveau lien de transport actif au sud du stationnement de l'édifice de Bell au 5825 rue Ontario Est, chemin naturel qui est déjà utilisé par les citoyens du secteur.



Désenclaver le secteur Haig-Beauclerck

- Les citoyens utilisent un chemin naturel entre l'intersection Beauclerck/Ontario et la rue Tellier et un autre entre la rue Tellier et les stationnements de l'entreprise UAP-NAPA, chemin qui fait l'objet d'une discorde entre les citoyens et l'entreprise.



Le transport actif en hiver à la future intersection Assomption Sud et Souigny

- Recommandation 2 :

Prendre en compte l'utilisation quatre saisons des aménagements piétons et cyclables dans leur planification et leur entretien. Les aménagements de transport actif doivent pouvoir être entièrement déneigés et déglacés en hiver (drainage, machinerie lourde, etc.).

Des corridors de mobilité active confortables et sécuritaires

- Recommandation 3:

Concevoir les aménagements routiers et de transport actif de manière à ce que l'utilisateur le plus vulnérable soit le plus loin du trafic motorisé (automobiliste, cycliste, piéton) dans l'ensemble du plan de développement routier.

Les entreprises

- Recommandation 4 :

Encourager les entreprises privées à faire leur part pour favoriser le transport actif de leurs employés par des initiatives de verdissements et en installant des aménagements appropriés dans les milieux de travail et les zones industrielles.

Conclusion

- Promouvoir le transport actif et les saines habitudes de vie est une responsabilité qui doit être partagée par tous.
- Nous invitons tous les acteurs dans ce dossier, que ce soit les différents paliers de gouvernement ou les entreprises, à prioriser le développement du secteur sous l'angle d'un aménagement à échelle humaine, en prenant en compte les besoins locaux dans le développement de ce projet d'envergure. C'est une occasion unique pour Montréal de repenser le développement industriel à l'ère des changements climatiques et offrir à l'est de la ville une meilleure cohabitation entre l'industrie et ses riverains.